



VOYAGE APPRENANT VIRTUEL A BRUXELLES

**AU CŒUR DES INSTITUTIONS
EUROPÉENNES**

DU 16 AU 18 MARS 2021



AVANT - PROPOS

Près de 2 ans après les élections au Parlement européen (26 mai 2019) et la mise en place de la Commission présidée par Ursula von der Leyen, alors que l'Union Européenne est confrontée à des bouleversements comme la crise sanitaire, le Brexit, à la montée des eurosceptiques et des populismes de tout genre, à la rivalité sino-américaine... ce voyage apprenant à Bruxelles des Semaines Sociales de France avait pour but de :

- comprendre l'Union Européenne et son projet au travers du fonctionnement de ses institutions et de l'engagement de ses acteurs parlementaires ou fonctionnaires ;
- prendre conscience de la complexité des processus à l'œuvre dans la construction de l'Europe,
- rencontrer par visioconférence des décideurs, des députés, des personnes engagées pour échanger sur leur vision de l'Union Européenne, son futur et les défis auxquels elle est confrontée ;
- faire le point sur la mise en œuvre des différentes politiques (sociale, climatique, défense) et dossiers chauds du moment (Brexit, respect des droits fondamentaux, devenir des politiques territoriales face à la nouvelle donne écologique et les contraintes budgétaires, mise en œuvre du pacte pour le climat...).

Compte tenu de la crise sanitaire, ce voyage apprenant, était initialement prévu en présentiel au mois de juin 2020, puis en mars 2021, a finalement été organisé en mode virtuel du 16 au 18 mars 2021.

Pendant ce voyage virtuel, nous avons cherché à comprendre ce qu'est devenu le projet des « Pères de l'Europe », en quoi il répond aujourd'hui aux besoins qui sont les nôtres, en quoi il doit être amélioré. Plus généralement, quels sont les défis que l'Union Européenne doit relever pour trouver sa place dans le monde.

Qu'est-ce-qu'un voyage apprenant ?

Un voyage apprenant est construit comme un outil d'éducation et d'expertise citoyenne permettant de favoriser la rencontre entre des acteurs de milieux différents afin de s'inspirer, de débattre et d'apprendre les uns des autres.

Il poursuit plusieurs objectifs :

- Développer une attitude d'écoute, d'ouverture et de décentrement,
- Faire le lien entre nos propres représentations et ce que nous avons appris lors de nos rencontres,
- Co-construire un compte-rendu commun, celui-là même que vous avez entre les mains.

Les analyses que vous allez découvrir sont le fruit de débats et de riches échanges entre les auteurs et au sein du groupe. Elles ne constituent pas une position des Semaines sociales de France sur les problématiques travaillées pendant ce voyage.

SOMMAIRE

Page 2 **LES PÉRIMÈTRES DE L'EUROPE**
Par Jean-Yves Bozec & Eliette Gerfaud

Page 4 **CONCURRENCES VERSUS PARTENARIATS ENTRE LES ÉTATS**
Par Claudine Lejeune & Charles Zimmermann

Page 6 **UN O.P.N.I. QUI FONCTIONNE DEPUIS 1957**
Par Janine Euzet, Catherine Fauvet, Jean-Louis Vincent

Page 8 **L'UNION EUROPÉENNE ATTAQUÉE ?
CHOC APRÈS CHOC, LE SÉCURITÉ DE L'U.E. S'ORGANISE**
Par Bénédicte Ariaux, Pierre Cathagne & Ruth Esperanza Torres

Page 10 **RISQUES ET DÉRIVES DE L'EUROPE**
Par Chantal Jarre, Jean-Marc Chicco & Grégoire Lefèvre

Page 11 **COMMENT RÉENCHANTER L'EUROPE ET
REDONNER DU SENS À SON PROJET ?**
Par Alain Crouy, Jean-François Deney & Denise Terrier

Page 13 **L'U.E. PEUT-ELLE ÊTRE UN BOUCLIER CONTRE
LES RISQUES DE LA MONDIALISATION ?**
Par Mireille Gayet, Annie Zimmermann & Sylvain Ehret

Page 15 **DE QUELLE EUROPE POUVONS-NOUS RÊVER
AUJOURD'HUI ?**
Par Christian de Chateauxvieux, Annie Michel & Yvette Virenque

Page 17 **RAPPORTS D'ÉTONNEMENT** de Harriett et
Christian Bougon, de Françoise Bergot, de Marie-
Thérèse Mangin,

Page 17 **RAPPORT D'ÉTONNEMENT D'UN VIEUX ROUTIER**
Par Jérôme Vignon

Page 19 **PROGRAMME DU VOYAGE APPRENANT VIRTUEL**

PAGE 20 **RÉACTIONS ET REMERCIEMENTS**

Les périmètres de l'Europe

Par Jean-Yves Bozec & Eliette Gerfaud

L'Europe, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, Zone euro, Schengen ...la liste est longue ! Comment savoir de quoi on parle ? Quelles sont les frontières de l'Europe « géographique » et celles de l'Union européenne, politique et économique ? Nous parlons souvent d'Europe, mais sous ce mot se cachent des définitions différentes ! Essayons d'y voir plus clair ! Lorsque nous citons l'Europe, nous nous référons à un territoire géographique et à tous les pays qui composent ce continent. Nous utilisons parfois le terme « Europe » pour désigner l'Union européenne, mais c'est à tort car tous les pays de l'Europe ne font pas partie de l'UE.

Pour affirmer que l'Europe était un ensemble marqué par sa géographie, le Général de Gaulle a utilisé différentes formules qu'il convient de rappeler. Il parla une fois « d'un continent qui va de l'Islande à Istanbul », limite que nous pouvons souligner par rapport au problème de la Turquie aujourd'hui. Il parla aussi, en 1959, d'une Europe qui va de « l'Atlantique à l'Oural ». Mais la géographie ne suffit pas à unir !

L'Europe, ce sont des valeurs communes héritées de l'histoire, et plus particulièrement du christianisme. Ces valeurs se déclinent dans la grande diversité des cultures des différents états.

L'Europe, un continent.

L'Europe est définie comme un continent à part entière composé d'une cinquantaine de pays dont les 26 pays (depuis le Brexit) de l'Union européenne. L'Europe est l'un des six continents. Ses limites sont l'océan Atlantique à l'ouest, l'océan arctique au Nord, la mer méditerranée au sud et l'Oural à l'Est.

L'Union européenne, une organisation supranationale.

L'Union européenne (UE) est née au XX^{ème} siècle. Il s'agit d'un ensemble de pays européens qui se sont unis pour constituer un ensemble de paix et d'échanges en Europe.

L'Union européenne (UE) est une organisation politique et économique supranationale mise en place dans les années 50 et qui regroupe aujourd'hui 26 états membres. Elle a une population de 490 millions d'habitants. L'UE ne s'est pas construite du jour au lendemain !

Son histoire a commencé après la seconde guerre mondiale. Depuis, elle ne cesse de se bâtir et de s'élargir... Dotée **d'institutions**, l'UE met en place des politiques propres qui s'appliquent à tous ses États-membres :

- **La Commission européenne**, la voix de l'UE, est l'organe exécutif de l'Union européenne. Dans le cadre des grandes orientations fixées par le Conseil européen, elle prépare et met en œuvre les décisions du Conseil de l'Union européenne et du Parlement européen.

- **Le Parlement européen**, la voix des peuples, est l'unique institution européenne dont les membres sont directement élus au suffrage universel. Il dispose de pouvoirs législatif, budgétaire et de contrôle politique.
- **Le Conseil européen**, la voix des nations, réunit les chefs d'Etat et de gouvernement des 26 pays membres de l'UE. Le Conseil européen a un rôle majeur d'impulsion et d'orientation politique. Toutes les grandes décisions politiques concernant la construction européenne sont prises par le Conseil européen.
- **Le Conseil de l'Union européenne ou Conseil** réunit les ministres des Etats membres par domaine d'activité. Le Conseil exerce, sur un pied d'égalité avec le Parlement européen, la fonction législative.
- **La Banque centrale européenne (BCE)** est responsable de la politique monétaire de la zone euro.
- **La Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE)** est une institution juridictionnelle qui veille au respect du droit communautaire. Elle est la seule compétente pour interpréter les traités.

L'Union européenne se compose par ailleurs **d'organes consultatifs** : le **Comité des régions** et le **Comité économique social européen (CESE)** qui permet aux organisations de la société civile et aux représentants des collectivités locales d'exprimer leur avis au niveau européen.

La zone euro, une union monétaire au sein de l'UE.

La zone euro désigne l'ensemble des Etats membres de l'UE qui ont adopté l'euro comme monnaie. Depuis sa création en 1999 et sa mise en circulation le 01 janvier 2002, dix-neuf États-membres ont adopté cette monnaie unique constituant ce qu'on appelle aujourd'hui la « Zone euro » ou « Eurozone ».

Schengen, un espace pour voyager sans contrôle d'identité.

L'espace Schengen est une zone au sein de laquelle la liberté de circulation des personnes est aboutie. La liberté de circulation des personnes est un principe fondamental de l'Union européenne. Aujourd'hui 22 États-membres de l'U.E. font partie de l'espace de Schengen.

Le Conseil de l'Europe

Créé le 5 mai 1959, le Conseil de l'Europe réunit aujourd'hui 47 pays européens dont les 27 États membres de l'UE. Son objectif est de favoriser la démocratie et le respect des droits fondamentaux, civils et politiques de 833 millions d'habitants. Il n'entretient pas de lien direct avec l'Union européenne, et ne doit pas être confondu avec ses institutions, notamment le conseil européen.

Et encore quelques autres institutions :

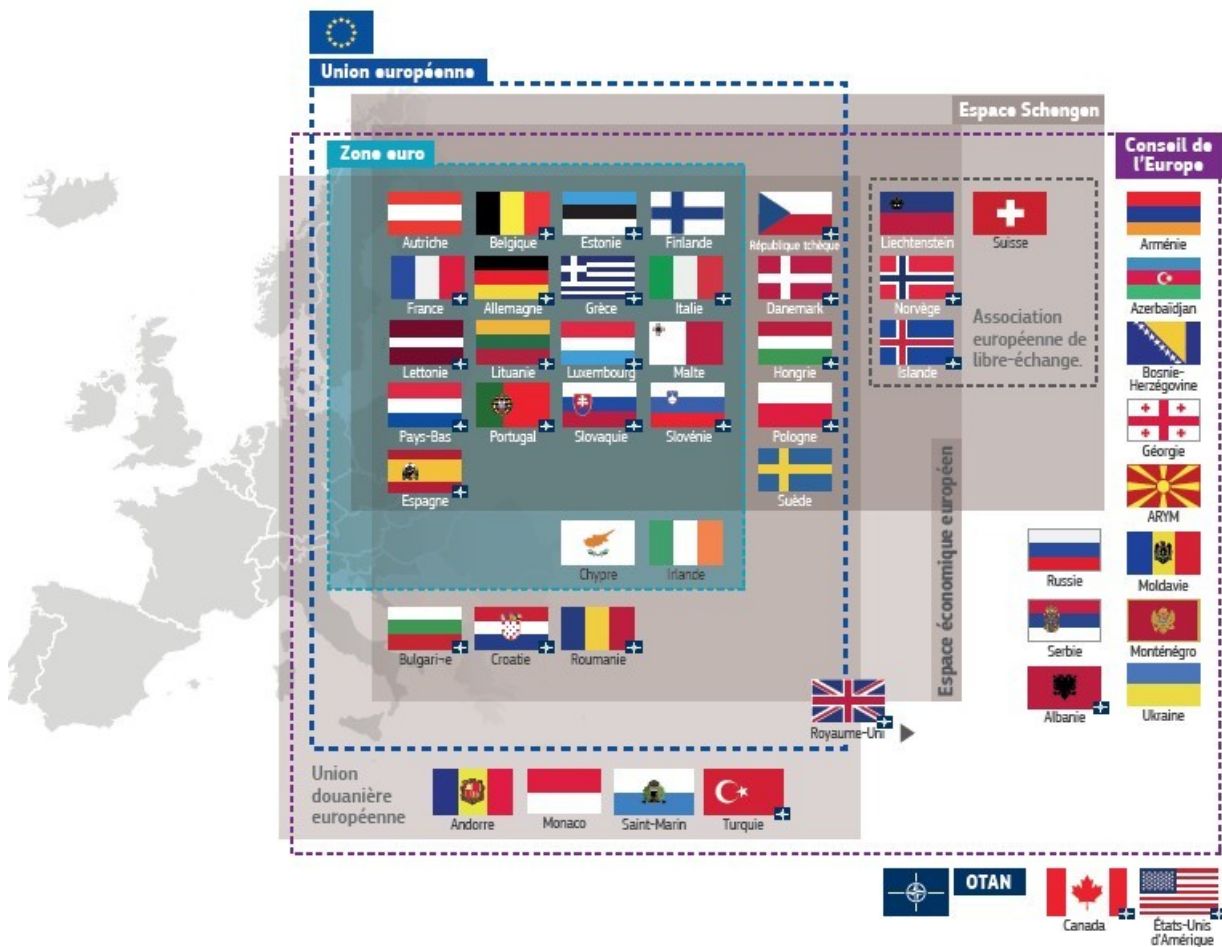
- ✗ **UDE :** L'Union Douanière Européenne réunit les 26 pays de l'UE + Monaco+ Saint Martin+ Turquie.
- ✗ **AELE ou AELC :** EFTA acronyme anglais, Association Européenne de Libre Échange (Comercio ,en espagnol) Fondée le 4 janvier 1960, ses membres actuels sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse
- ✗ **EEE :** l'Espace Économique Européen = UE+ 3 états de l'AELE (Islande, Norvège,

Liechtenstein). Libre circulation des marchandises, des capitaux et des personnes.

- ✗ **CEDH :** Cour Européenne des Droits de l'Homme depuis le 1^o novembre 1998 à Strasbourg. Juridiction du Conseil de l'Europe chargée de veiller au respect de la Convention Européenne de sauvegarde des droits de l'homme.

Le schéma ci-dessous vous aidera à visualiser ces différentes institutions.

L'Europe aujourd'hui



Source: Commission européenne

L'U.E. est un des plus grands partenaires commerciaux du monde. C'est un **exemple unique** de territoires où les pays appliquent un **système uniforme** pour traiter les marchandises (importation-exportation-transit) et mettent en œuvre un **ensemble commun de règles**, le Code des Douanes de l'Union.

Bien au-delà des accords économiques, la mondialisation oblige aujourd'hui l'U.E. à s'engager dans la voie difficile de la géopolitique.

Concurrences versus partenariats entre les états

Par Claudine Lejeune & Charles Zimmermann

Un voyage apprenant très instructif qui permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'U.E. et d'identifier les aspects de partenariat entre ses États membres.

Des partenariats...

Évidents dans **le domaine économique**. Il découle des fondamentaux de l'Europe que sont la libre circulation des biens et services, des capitaux et des personnes. Les états ont délégué à l'Europe un certain nombre de prérogatives afin de bénéficier d'un effet de synergie. Les décisions de Bruxelles dans ce domaine ont force de loi. Il faut cependant bien retenir que ces directives ont été, auparavant, discutées et votées par le parlement et le conseil de l'U.E.. Dans les négociations de traités commerciaux (Canada, Japon, USA, Amérique du Sud), l'Europe parle au nom de tous. Ça lui donne un poids qui dépasse largement celui de chaque état membre pris séparément.

Un partenariat récent dans **le domaine de la santé** : bien que cela ne fasse pas partie de ses compétences exclusives, l'agence du médicament a négocié les « investissements recherche » et les achats de vaccins au nom de l'U.E.. Suite à la crise que nous venons de traverser, peut-être faudra-t-il élargir cette compétence pour une plus grande efficacité. Concernant le « plan de relance » : l'U.E. s'est portée garant des emprunts et les États se sont accordés sur les montants débloqués.

Unis pour le climat, l'Écologie est devenue le centre de l'action de la commission avec l'objectif « neutralité carbone » en 2050. Pour ce faire, la part du budget consacrée à la transition écologique doit augmenter sensiblement dans les années à venir. Avec la mise en place du « Green deal », l'Europe agit au nom de tous et se veut un modèle de la lutte contre le réchauffement climatique.

D'accord pour plus d'**avancées sociales**, dès le départ, la « protection sociale » a été un objectif, mais l'harmonisation de cette protection n'est pas simple à réaliser. Cependant, des avancées se concrétiseraient (salaire minimum...).

Concernant **la défense**, l'unité est plus compliquée. Dans ce domaine, l'U.E. n'a que des « compétences d'appui ». Les états restent maîtres chez eux et on les imagine mal céder ce pouvoir de décision. Même au niveau de la diplomatie, l'U.E. a du mal à se montrer forte et unie face à certains voisins. La participation à l'OTAN (dont tous ne font pas partie) ne garantit que partiellement la sécurité. Cependant l'OTAN garantit l'interopérabilité entre les armes, dans la mesure où la plupart sont achetées aux USA. Hors OTAN, les armes sont souvent incompatibles (par ex les avions Français ne peuvent pas

être ravitaillés par des avions Italiens pour des raisons de non-compatibilité).

La Cybersécurité, un domaine où la synergie entre les états serait la plus forte. Depuis 2017, l'Europe a créé « un fonds européen de la défense » afin de diminuer le dédoublement des dépenses et de gagner en compétitivité dans ces technologies. Avec la création de « la Boussole stratégique » l'U.E. s'oblige à définir des objectifs stratégiques réalisables, à trouver un consensus et une volonté d'action face aux menaces et aux défis qu'elle rencontre.

Et puis, Le **Brexit** ne nous a pas désunis ! Les négociations ont été exemplaires, un consensus a été trouvé.

Là où l'unité fait défaut...

Alors que l'Europe a un poids économique important dans ce monde multipolaire grâce aux nombreux partenariats entre les États membres, un certain nombre de situations de concurrence ou de domaines exclus des traités la maintiennent dans un grand état de faiblesse.

La fiscalité ne fait pas encore l'objet d'un accord total entre les membres. C'est d'ailleurs un des dangers qui la menace actuellement. L'Irlande en pratiquant des taux très bas d'imposition attire de nombreuses sociétés opérant en Europe ce qui nuit aux recettes fiscales des autres pays. Le Luxembourg, invoquant le « rescrit fiscal », est le siège d'innombrables grands groupes et de ce fait, se comporte comme un paradis fiscal. Ça ne veut pas dire qu'on ne fait rien pour faire évoluer cette situation. On essaierait actuellement de créer une sorte de « serpent fiscal » pour contourner les difficultés et aller vers plus de convergence. Alors que de nombreux acteurs tentent de développer une Europe sociale, il y a encore une forme de dumping social par certains états où les salaires et les charges sociales sont réduits. On a ainsi parlé du plombier Polonais ou du chauffeur Bulgare.



Bâtiment Europa siège du Conseil européen

Des divergences qui affaiblissent l'Union

Ces domaines ne sont pas à proprement parler des situations de concurrence, mais ils nuisent à la cohérence de l'Europe en matière de droits des citoyens, et à la position de l'Europe dans le monde. La « règle d'unanimité » actuelle ne permet pas de faire jouer à plein la solidarité entre les États. Il suffit d'un seul veto pour tout bloquer. La majorité qualifiée appliquée à tous les domaines permettrait de pallier ce problème en partie.

Pas assez d'unité face aux **migrations**. Alors que de nombreux États tentent de traiter ce grave problème de façon juste, équitable et en solidarité avec les pays du Sud, les pays de l'Est refusent de s'y associer.

L'Europe, pour se présenter au monde extérieur comme un acteur sérieux, s'est dotée d'une **diplomatie** propre. Mais elle est parfois minée par les actes de certains états qui ne correspondent pas aux intérêts de l'ensemble. C'est ainsi que des liens et contrats sont passés par certains pays avec la Chine ou la Russie au détriment des négociations

entreprises par l'Europe, ce qui affaiblit l'action commune.

Les droits de l'Homme, sujet préoccupant. Le non-respect par la Pologne et la Hongrie des droits fondamentaux stipulés dans les traités ne sont pas objectivement des situations de concurrence, mais sont difficilement acceptables au sein d'une Union basée sur ces valeurs. Cependant, l'Europe est totalement impuissante face à cette situation.

Restons optimistes !

L'Europe est en devenir permanent et, malgré des résistances et des refus de certains, des progrès de partenariats et de solidarité entre les états apparaissent, souvent à la faveur de crises.

L'Europe, de par sa diversité a dû développer l'art du consensus c'est ce qui lui permet d'aller de l'avant mais c'est aussi ce qui explique certaines lenteurs.

Nous avons été extrêmement impressionnés par le professionnalisme, l'implication et la foi en l'Europe des fonctionnaires et des élus que nous avons rencontrés.

Pour que l'Europe avance, il nous faut partager des intérêts mais aussi des valeurs communes.

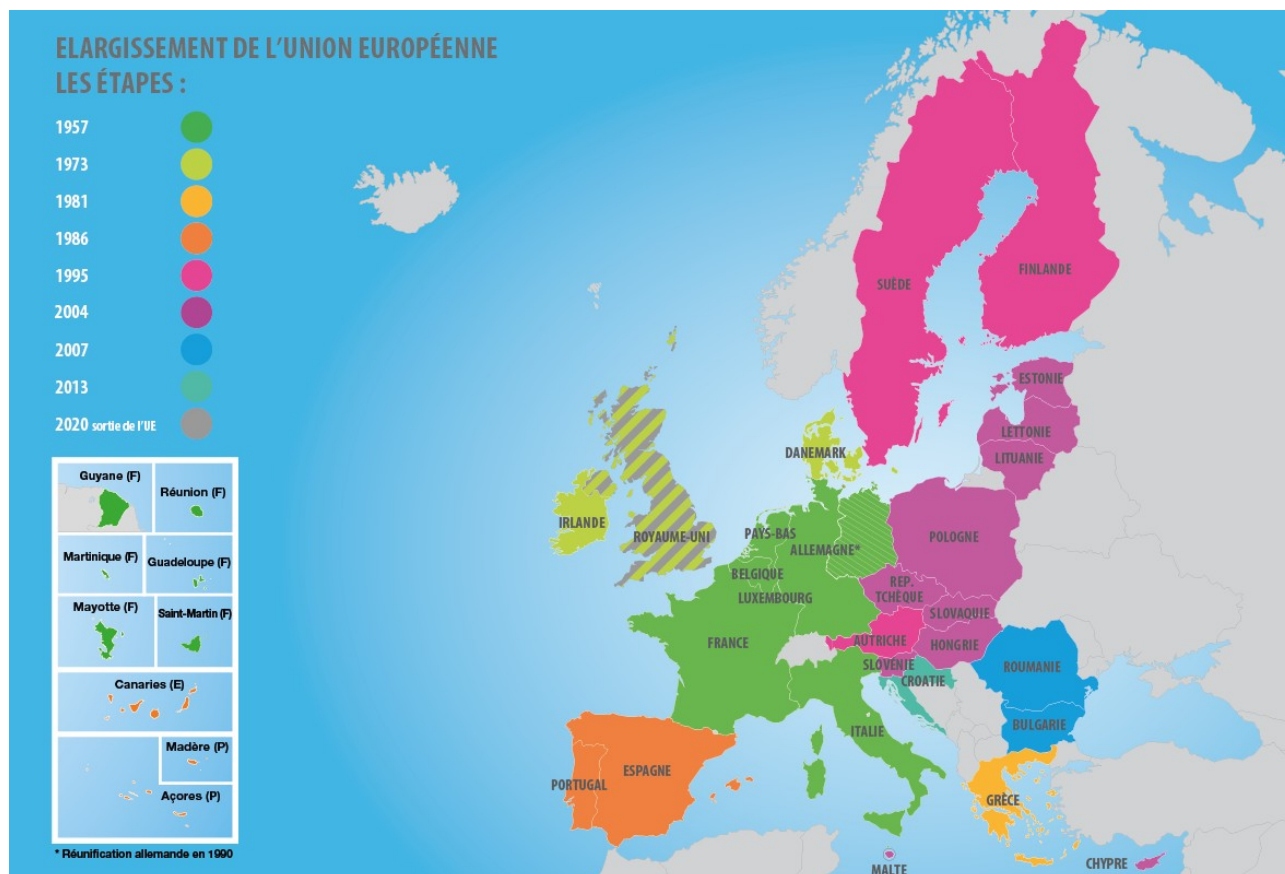
Un O.P.N.I. qui fonctionne depuis 1957

Par Janine EUZET, Catherine FAUVET, Jean-Louis VINCENT

Une des questions au programme de ce voyage apprenant, était la notion de compétence et de partage des responsabilités entre l'U.E. et les États (Liens États

membres/Institutions, clarification des responsabilités...) Sont apparus plusieurs éléments importants pour comprendre cet O.P.N.I., (Objet Politique Non Identifié), une réalisation originale en Europe.

L'Union européenne est née d'un long processus marqué par des traités successifs qui ont mis en place son organisation et son élargissement. Les fondateurs, à la sortie du deuxième conflit mondial, voulaient éviter les guerres entre les États du continent et, pour cela, créer des liens d'interdépendance entre eux.



Les six premiers États signataires du traité de Rome, en 1957, ont choisi de confier à une Commission composée de membres de chacun d'eux, des compétences « exclusives ». La route avait été ouverte avec le traité créant la C.E.C.A en 1951. Elles se sont élargies progressivement et constituent un premier pilier de l'U.E. : « *grand marché, PAC, monnaie unique, concurrence, commerce extérieur, recherche, environnement, cohésion économique et sociale, aide au développement, transport, politique sociale, santé, aide humanitaire, culture, éducation ...* et plus tard, *les affaires intérieures et judiciaires (Politique intégrée de gestion des frontières extérieures, immigration et asile, coopération policière et judiciaire, lutte contre le racisme et la xénophobie ...* » (Intervention Jérôme Vignon, le 16 mars) sont les compétences exclusives de la Commission. Cet abandon volontaire par les États de certaines de leurs prérogatives est tout à fait original et engage à une solidarité forte autour de valeurs démocratiques communes dans le respect de l'originalité culturelle de chacun. Le choix, onéreux, de garder les langues de chaque pays, 27 aujourd'hui en est un exemple.

Progressivement aussi ces États ont accepté de travailler ensemble pour aller vers une harmonisation des politiques qui restaient de leur compétence propre, ce qui conduit au second pilier, des compétences partagées.

Deux principes forts animent ce choix : la proportionnalité (L'action de l'U.E. n'excède pas ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs des traités) et la subsidiarité (règle de répartition des compétences entre l'U.E. et les États. L'union intervient seulement si et dans la mesure où les objectifs de l'action envisagée ne peuvent être atteints de manière suffisante par les États, mais l'être mieux au niveau de l'Union).

Les Traités ont prévu un ensemble original d'institutions assurant le fonctionnement de l'Union et la marche commune des États membres et des citoyens, sur le fondement de la démocratie représentative : les citoyens sont directement représentés au Parlement Européen ; les États membres sont représentés au Conseil européen par leur chef d'État ou de gouvernement et au Conseil par leurs gouvernements, eux-mêmes démocratiquement responsables.

La Commission, institution emblématique

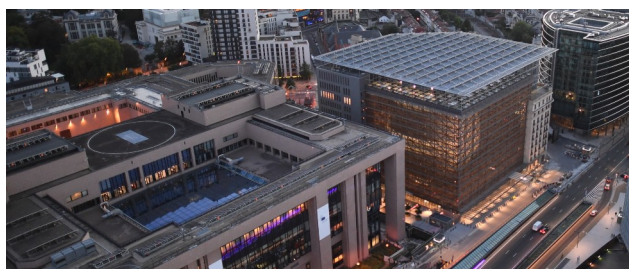
La Commission « promeut l'intérêt général de l'Union et prend les initiatives appropriées à cette fin ». Elle veille à l'application des traités et du droit de l'Union, dit droit dérivé. Le droit d'initiative, réservé à la Commission, y compris en matière de programmation annuelle et pluriannuelle est propice à la cohérence de l'action. La Commission exécute le budget et gère les programmes.

Elle est composée de 27 membres proposés chacun par un État-membre et soumis à un vote d'approbation du Parlement y compris son Président et le Haut représentant pour les affaires étrangères qui est l'un de ses vice-présidents. Elle est indépendante des États. Son mandat est de 5 ans. Cheville ouvrière de l'U.E., elle est responsable devant le Parlement qui peut adopter une motion pour la censurer.

Les autres institutions

Le Conseil des ministres de l'U.E., dit Conseil de l'U.E., et le Parlement européen exercent conjointement le pouvoir législatif et budgétaire.

Le Conseil est composé d'un ministre de chaque État membre qui change en fonction du sujet traité. Il statue à la majorité qualifiée, soit 55%, donc 15 de ses membres, et représentant au moins 65% de la population de l'Union.



Bâtiments Justus Lipsius et Europa abritant le Conseil des ministres et le Conseil européen

Le Conseil des affaires générales assure la coordination des travaux des différentes formations. Il prépare également les réunions du Conseil européen (voir ci-dessous). Le Conseil des affaires étrangères élabore l'action extérieure de l'Union selon les lignes stratégiques fixées par le Conseil européen. Un comité des représentants permanents des gouvernements des États membres est responsable de la préparation des travaux du Conseil. La présidence du Conseil, dans ses différentes formations, est confiée pour 6 mois à un État membre. La France assurera cette présidence du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

Le Parlement européen, composé de 705 députés, exerce conjointement avec le Conseil les fonctions législatives et budgétaires. Il exerce des fonctions de contrôle politique et consultatives en formulant des propositions. Comme on l'a vu, il élit le Président de la Commission et exerce un contrôle sur l'action de celle-ci. Les députés sont élus au

suffrage universel direct selon une procédure similaire dans tous les États-membres, pour un mandat de 5 ans.



Hémicycle du Parlement européen

Les parlements nationaux participent au bon fonctionnement de l'Union par voie d'information, d'évaluation, de coopération selon le protocole sur le rôle des parlements nationaux dans l'U.E..

Le Conseil européen, « chef d'État collectif » donne à l'U.E. les impulsions nécessaires à son développement et en définit les orientations et les priorités politiques générales mais n'exerce pas de fonction législative. Il élit son Président à la majorité qualifiée pour une durée de deux ans et demi, renouvelable une fois. Le Conseil européen se réunit tous les trois mois. Il se prononce par consensus.

On a vu que l'adoption des textes ou les nominations de personnes peuvent obéir à des règles particulières de majorité. Cependant, en pratique, la recherche du consensus, voire du compromis est prioritaire, et le souci est de ne « minoriser » aucun État, procédure intéressante mais aussi source de lenteur ?

Des fragilités et des questions

Nous avons été frappés par l'enthousiasme et l'engagement des personnes rencontrées lors de ce voyage, de leur ambition pour l'Europe. Mais nous avons aussi perçu des fragilités et des questions pour l'avenir.

Il y a d'abord la manière de gérer la crise migratoire et la protection des frontières extérieures de l'U.E., problème sensible en Europe qui recouvre l'immigration régulière et irrégulière. Il est source de tensions et parfois de positions incompatibles avec le principe fondamental de solidarité. Suite à l'afflux soudain de migrants, l'U.E. a dû adapter une politique d'accueil. En 2015 la Commission a proposé un programme de quotas de réfugiés afin de répartir 160 000 demandeurs d'asile dans les pays membres. 28 % seulement de ces demandeurs d'asile ont été accueillis et certains pays les ont refusés. L'incapacité des États membres à s'entendre sur le partage et l'entorse faite au principe de solidarité sont révélatrices d'une fragilité européenne.

Les atteintes aux principes de l'état de droit et aux valeurs démocratiques, qui sont précisés dans le contrat d'adhésion à l'U.E, quand la Pologne et la Hongrie les

bafouent, soulèvent inquiétude et protestation dans les institutions mais aussi dans les populations qui s'interrogent sur la réalité et la solidité de l'union.

La politique étrangère et de sécurité commune (PESC) recouvre les affaires étrangères, la défense, le commerce international, la politique de voisinage, ainsi que l'aide au développement et l'aide humanitaire. Les états membres ont conféré à l'U.E. leur pouvoir de représentation et de négociation pour mener à bien la politique commune, promouvoir la coopération internationale, développer et consolider la démocratie. Mais, dans les grands conflits, l'Union sera-t-elle suffisamment forte et déterminée face à la Turquie et aux puissants États, USA, Russie et Chine hégémonique, dont les valeurs, les principes et les intérêts sont divergents. Saura-t-elle sauvegarder son autonomie dans ces tensions ?

Une dernière fragilité, et pas la moindre, c'est l'euro-scepticisme et une information insatisfaisante sur l'activité de l'U.E. Elle n'est pas un référent identitaire immédiat pour les citoyens européens. Or sa relance ne peut se faire que par la capacité des citoyens européens à s'approprier les acquis et les valeurs communautaires. L'U.E. ne sera pas dynamique sans citoyens motivés et convaincus. Beaucoup de jeunes et d'adultes ignorent les valeurs de l'U.E., ses objectifs généreux, le fonctionnement démocratique des institutions,

l'enthousiasme des fonctionnaires et des élus qui œuvrent pour la réussite des projets. Les gouvernements des états membres et les médias contribuent peu et mal à les leur faire découvrir. Il y aurait plutôt désinformation.

Comment faire mieux connaître le rôle et les enjeux de l'U.E. ? Pour briser cette ignorance qui conduit à un désintérêt, à l'euro-scepticisme voire à l'abstention électorale, un plan européen approuvé par les États membres et doté d'un budget spécifique avec une stratégie volontaire seraient nécessaires : créer une dynamique visant à toucher les jeunes écoliers, les étudiants, les apprentis avec des outils attractifs et bien adaptés à ces divers publics. L'introduction dans les programmes scolaires de cours, de conférences avec films, reportages, voyages apprenants, un plan spécial de diffusion via Internet (réseaux sociaux ?) etc., seraient utiles pour faire découvrir ce que signifie être citoyen européen. Des relais associatifs seraient à mobiliser. Cela suppose l'engagement de tous les pays à mettre en œuvre ce plan.

D'autres voyages seront nécessaires pour approfondir encore notre connaissance de l'U.E. et la faire mieux connaître autour de nous.

L'UNION EUROPÉENNE ATTAQUÉE ?

CHOC APRÈS CHOC, LA SÉCURITÉ DE L'UE S'ORGANISE

Par **Bénédicte Ariaux, Pierre Cathagne & Ruth Esperanza Torres**

L'UE est ce qu'elle est aujourd'hui car les traités successifs ont été des réponses non préméditées, sous forme de solidarités de fait, à des chocs géopolitiques créant une menace. Saura-t-elle sortir renforcée face aux nouvelles menaces auxquelles elle doit faire face aujourd'hui ?

L'Union européenne s'est construite, choc après choc

"Plus jamais la guerre entre nous", telle était la finalité des fondateurs de l'Europe en réponse au traumatisme des deux guerres mondiales vite suivi par le déclenchement de la guerre froide. La nécessité **d'ancrer l'Allemagne à l'Ouest** fut un des moteurs de la création de la CECA en 1951. Dès le milieu des années 50 commence le grand mouvement de **décolonisation** actant la perte d'influence des anciennes puissances du vieux continent. Créer de nouvelles solidarités devint une nécessité qui se traduisit par la naissance, en 1957, de l'union douanière,

regroupant 6 pays avant l'adhésion de nouveaux États. Quelques années plus tard, un nouveau défi s'annonçait : **l'effondrement de l'empire soviétique, la réunification de l'Allemagne** et le désir des pays du centre et de l'Est de revenir en Europe. La CEE devient Union européenne avec le traité de Maastricht en 1992, un approfondissement de l'union précédant son élargissement.

En moins de 60 ans, l'Union européenne est passée de 6 à 28 membres, beaucoup plus hétérogènes, et son **mode de gouvernance a évolué**, combinant les politiques qui relèvent de la compétence de l'Union (politiques historiques, affaires intérieures et judiciaires) et celles qui relèvent de la coopération intergouvernementale, en particulier la politique extérieure commune et les politiques communes de sécurité et de défense.

Cependant, vers 2016, la sécurité de l'Europe est menacée par **l'émergence d'un monde multipolaire et hostile à l'UE**. La faiblesse intrinsèque de l'Union favorise l'émergence de puissances secondaires.

Une nouvelle étape pour la sécurité extérieure de l'Europe

En 2016, une conjonction de facteurs rendent indispensable une plus grande coopération entre États européens alors que la crise financière des années précédentes a entraîné des coupures jusqu'à 20% des budgets de défense des états de l'Union : une augmentation des menaces venant de l'Est et du Sud, un appel pressant des États-Unis incitant l'UE à se défendre par elle-même et à investir plus dans leur défense, alors

qu'elle ne contribue qu'à hauteur de 20% au budget de l'OTAN. La pire épreuve est le Brexit avec la perspective du départ du Royaume-Uni, un des deux piliers avec la France, de la politique de défense de l'Europe

Avec le **départ du Royaume-Uni** qui considérait que l'OTAN devait être la base de la politique de défense de l'Europe, les pays d'Europe se voient contraints de s'aligner sur la position de Paris qui estimait que l'Union Européenne devait prendre sa place. C'est ainsi que le Conseil européen a approuvé le **document stratégique pour la politique extérieure et la défense de l'Union européenne**.

Ce plan de mise en œuvre s'appuie sur **3 priorités stratégiques** : la gestion de crises (actuellement 17 missions dont 11 civiles et 6 opérations militaires terrestres et navales notamment en Afrique), le renforcement des capacités des États tiers avec les missions d'entraînement, la fourniture d'équipements, la protection de l'UE et ses citoyens face aux menaces terroristes, attaques cyber et menaces hybrides.



Forces armées arborant le drapeau européen

Plusieurs **initiatives concrètes**, financées par la Commission Européenne, ont été prises **pour atteindre ces objectifs**.

Pour renforcer la coopération en matière de défense, les États ont lancé une revue annuelle des politiques de défense de chaque État (sauf le Danemark) : point des dépenses et des équipements.

La coopération permanente structurée (dite CSP ou PESCO), prévue dans le traité de Lisbonne de 2009 a été effectivement mise en place depuis 2018. 25 États membres participent à la CSP qui porte des projets dans une vingtaine de domaines. Enfin, à l'initiative de la Commission, le fonds européen de la défense permet d'utiliser le budget européen pour financer des projets comme le développement des drones ou des capacités de recherche.

Gagner en autonomie dans un monde de plus en plus instable : la boussole stratégique

Cinq ans après l'adoption de la stratégie globale pour la politique extérieure et la défense, l'Union Européenne

décide de consolider le lien entre ses capacités sur le terrain et sa stratégie. C'est la boussole stratégique conçue pour répondre aux **défis identifiés** dans un document ultra-secret qui se concentre sur trois types de menaces : les menaces globales venant de Chine, Russie, Turquie ; les conflits régionaux aux frontières de l'Union, les menaces hybrides (notamment cyber).

Pour relever ces défis, **la boussole stratégique** a pour objectif de permettre à l'Europe de **renforcer sa coopération** dans 4 domaines (ou paniers) d'action : la gestion des crises, l'action autonome avec l'augmentation des capacités, la résilience permettant à l'Union de relever les défis et, partant de là, de protéger les citoyens de l'U.E. et, enfin, la coopération avec les États tiers, USA, Royaume-Uni, Indo-Pacifique et les institutions internationales telles que l'OTAN et l'ONU.

Les 46 projets de coopération prévus sur 3 ans doivent permettre de combler un certain nombre de lacunes actuelles, en permettant à l'Europe de développer sa souveraineté technologique, d'améliorer la compatibilité des systèmes et outils et de mieux intégrer l'industrie de la défense dans la politique industrielle de l'Union européenne.

Une Europe plus résiliente face aux attaques intérieures ?

Si les évolutions récentes montrent qu'en 60 ans, depuis l'échec de la CED en 1954, le sentiment d'appartenance commune et la conscience des menaces externes ont progressé en matière de défense extérieure, il n'en reste pas moins que le Brexit représente l'élément le plus manifeste des **tensions internes** qui secouent l'Europe.

Fabienne Keller, député européenne nous rappelle que **la crise migratoire** récente représente une menace majeure pour l'unité de l'Europe divisée entre trois groupes de pays : les pays essentiellement méditerranéens en première ligne, les pays du Nord recherchés et les pays du groupe de Visegrad qui s'opposent à l'accueil des réfugiés.

De même, la **dérive illibérale de plusieurs pays de l'Est** met à l'épreuve la résilience des institutions européennes qui peinent à incarner des valeurs communes.

Le fait que l'Europe a réussi à rester unie lors de la négociation du Brexit est peut-être cependant un élément d'espoir pour ceux qui souhaitent que continue à vivre le rêve européen des pères fondateurs. L'Europe en recherche d'un sentiment d'appartenance commun pourra-t-elle s'appuyer sur sa politique environnementale ambitieuse pour rallier les sceptiques et peser sur le monde de demain ?

Risques et dérives de l'Europe

Par Chantal Jarre, Jean-Marc Chicco & Grégoire Lefèvre

Du 16 au 18 mars 2021, une petite équipe de 35 personnes a entrepris un voyage “en distanciel” au contact des acteurs européens du Conseil européen, de la Commission européenne et du Parlement européen. Guidé par Jérôme Vignon, des Semaines Sociales de France, nous avons pu découvrir une autre Europe, plus active, plus déterminée à agir pour le bien commun de ses citoyens.

L'Europe doit se prémunir face à de nombreux risques et réagir devant certaines dérives inquiétantes. Nous avons pu distinguer les risques venant de l'extérieur de l'Europe d'une part, et ceux actifs ou en germe à l'intérieur même de l'Europe d'autre part.

Les risques géopolitiques sont les premiers qui viennent à l'esprit.

Il ne se passe pas de mois sans une alerte ou une attaque cyber, souvent attribuée à la Russie et à la Chine. Au-delà des aspects économiques, on voit bien une volonté de la part de ces régimes autoritaires d'affaiblir et de dévier le cours des événements démocratiques au sein des États européens.

Les postures de la Russie et de la Turquie inquiètent aussi. Comment endiguer l'expansionnisme russe sur la frontière est de l'Europe: Crimée, est de l'Ukraine ? Les pays baltes, la Pologne, sont-ils en danger ?

La Turquie apparaît comme un casse-tête pour les ministres des affaires étrangères. Voilà un pays membre de l'OTAN en friction permanente avec les États membres européens : par des forages pétroliers en mer, avec la Grèce. Ou par des livraisons d'armes en Libye. Et pourtant l'Europe est contrainte de coopérer avec la Turquie pour maîtriser l'exode des réfugiés syriens.



Le chef de la diplomatie de l'UE Josep Borrell dénonçant les sanctions chinoises à l'encontre de personnalités européennes

Les États-Unis du président Biden, avec un accent renouvelé sur le multilatéralisme sont un soulagement pour les Européens. Cependant on ne doit pas oublier que l'Europe ne paie que 20% du budget de l'OTAN, et que peu de pays membres ont atteint 2% de leur PIB en dépenses militaires. Les “coopérations structurelles renforcées” se mettent en place, mais une Europe autonome se doit de progresser plus vite dans le domaine de la Défense.

La Chine, loin géographiquement, reste un risque important. La crise pandémique a montré toutes nos dépendances dans les chaînes de fabrication mondialisées. Après avoir perdu la bataille des cellules photovoltaïques, gagnerons nous celles des batteries électriques nécessaires à la mobilité bas carbone ? Peut-on jouer à armes égales en matière d'investissements réciproques ? C'est tout l'enjeu de l'accord en gestation entre l'Europe et la Chine. Il s'agit aussi de veiller à ce que cet accord ne se fasse pas au détriment des valeurs de la démocratie et des droits humains.

Les risques et dérives à l'intérieur de l'Europe sont nombreux et on ne sait lesquels sont les plus pressants.

L'épisode du Brexit semble sous contrôle, les autres membres de l'Union européenne sont restés unis dans une longue négociation. Il n'empêche que les disparités sociales et fiscales sont apparues, lors de ces négociations, comme des germes de division entre États européens. Comment s'assurer que les GAFAs paient leurs justes impôts en Europe, en mettant leurs sièges sociaux en Irlande ? Comment élaborer une “convergence fiscale” (Fabienne Keller) dans l'U.E. ?

L'U.E. au défi du non-respect de l'État de droit.

Les dérives de la Pologne et de la Hongrie en matière de non-respect de l'État de droit apparaissent sans solution à l'heure actuelle. Chacun des deux pays “protégeant” l'autre contre des mécanismes de sanctions qui exigent l'unanimité des États membres de l'U.E.. Ces risques sont nouveaux pour l'U.E. dont les institutions semblent peu préparées à de tels périls. On peut se poser la question des mécanismes garantissant le respect de l'État de droit par l'U.E. en tant que telle, même si l'U.E. n'est pas un État. Ainsi l'U.E. ne devrait-elle pas ratifier la Convention européenne des droits de l'homme – ce qui n'est pas le cas aujourd'hui ? Si plusieurs pays membres ne respectaient pas l'État de droit, n'y aurait-il pas un risque de dérive de l'U.E. et de ses institutions en matière de non-respect de l'État de droit ?

La politique de l'immigration et de l'asile est aussi un sujet crucial, qui prend une ampleur médiatique à chaque naufrage de bateaux de réfugiés, ou lorsque les bateaux des ONG de secours restent bloqués en pleine mer. Un consensus existe pour dire que la règle de Dublin est à réformer (règle qui désavantage fortement les pays dits

“de première entrée” et les demandeurs d’asile, sujets à des procédures inefficaces et indignes). La Commission européenne travaille à un nouveau règlement. Sera-t-il agréé en 2021? On peut anticiper beaucoup de difficultés de la part des pays membres de l’Est de l’Europe, autour de la Hongrie ou de la Pologne.

De nombreuses initiatives renouvellent l’espoir de voir l’Europe avancer dans son processus.

Malgré des risques qui ne manquent pas, on peut citer trois événements majeurs qui donnent un espoir renouvelé sur le processus européen : un complément budgétaire de 750 milliard d’euros, le Pacte Vert européen, et la Conférence sur l’Avenir de l’Europe.

Un effort de relance sans précédent, d’un montant de 750 milliard, vient s’ajouter à un budget pluriannuel de 1200 milliard d’euros 2021-2027. Outre le montant plus que significatif, c’est le dispositif même d’emprunt européen partagé qui est une novation. Cela confirme que c’est souvent dans les crises que l’Europe trouve des solutions collectives. Ce budget permettra de s’orienter de façon plus déterminée dans la transition énergétique : politique industrielle (batterie, hydrogène), numérique, et maîtrise des chaînes de valeur aujourd’hui éclatées mondialement.

Malgré une participation remarquablement en hausse lors des dernières élections européennes, le questionnement persiste quant à l’envie de plus d’Europe de la part des citoyens. Il semble que la conscientisation accrue des citoyens aux problématiques climatiques et

Comment réenchanter l’Europe et redonner du sens à son projet ?

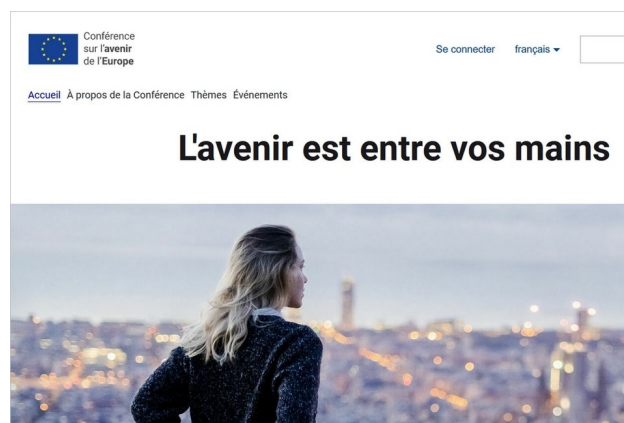
Par **Alain CROUY, Jean-François DENEY & Denise TERRIER**

Au cours de trois jours d’un voyage apprenant passionnant sur l’Europe, son histoire, ses institutions et leur fonctionnement, nous sommes allés à la rencontre d’une députée européenne, de plusieurs fonctionnaires du Conseil et de la Commission et de représentants de la mission française permanente auprès de l’Union européenne.

Nous avons été impressionnés par la qualité, la jeunesse et l’engagement des personnes rencontrées, au service d’une vision commune, celle d’une Europe où chaque pays, grand ou petit, a sa place et sa voix, où la diversité est vue comme une richesse, où les valeurs de la démocratie s’incarnent dans le fonctionnement par consensus, où l’on recherche la coordination et la solidarité plus que la compétition et où, depuis soixante ans, les problèmes graves ont toujours pu trouver des solutions sans remettre en cause la poursuite de la construction européenne.

environnementales soit une chance à saisir pour rapprocher l’Europe et les citoyens. C’est l’objet du Pacte Vert Européen (European Green Deal) qui sera lancé après l’été 2021.

Enfin une Conférence sur l’Avenir de l’Europe, un lieu et processus de débats étalé sur 24 mois permettra la contribution de la société civile à toutes les problématiques de la construction européenne. Comment améliorer le fonctionnement démocratique ? Quels sont les enjeux principaux à traiter ?



Il appartient aux multiples associations de prendre la parole, et à chaque citoyen de s’engager. C’est la condition nécessaire pour que l’Europe prenne toute sa place dans le théâtre mondial avec ses valeurs démocratiques et sociales et un leadership reconnu dans la transition climatique.

Certes, l’articulation entre les valeurs, l’intérêt général européen et les intérêts particuliers de chaque pays crée des tensions et le processus de négociation permanente imposé par la recherche d’une unanimité au sein du Conseil, malgré la règle de majorité applicable au Parlement, rend les avancées et les prises de décision lentes et difficiles.

Actuellement par exemple, l’on ne peut que regretter que la situation soit bloquée, tant sur la cohérence de la fiscalité des pays membres que sur l’immigration, ou sur le respect des droits de l’homme et de la démocratie dans certains pays. Il est également clair que l’Europe n’a pas encore réussi à maîtriser les effets du libéralisme trop financier de ce début du 21^{ème} siècle.

Historiquement toutefois, ce n’est qu’à travers des crises successives que l’Europe a pu régulièrement surmonter ses blocages et l’on ne peut qu’espérer que, cette fois encore, comme pour le plan de relance débloqué après une négociation difficile à l’été 2020, un consensus pourra se construire tôt ou tard sur ces questions également.

Nous avons pu constater aussi qu’une telle situation de blocage sur certains sujets n’empêche nullement l’Europe

d'avancer sur les autres. Les témoignages reçus pendant ce voyage apprenant nous ont frappés par leur lucidité et leur détermination à continuer à poursuivre la construction européenne dans une compréhension mutuelle.

Il nous est cependant également apparu qu'il existait un fossé de communication entre les milieux européens que nous avons approchés lors de ce voyage et les simples citoyens européens que nous sommes. Le risque nous paraît exister pour une « bureaucratie européenne » de fonctionner trop indépendamment des peuples européens ou tout au moins de certains d'entre eux, plus ou moins isolés par leur classe politique parfois trop préoccupée d'utiliser l'Europe au mieux de ses intérêts nationaux.

L'existence du Pacte Vert Européen nous paraît être un élément majeur d'espoir dans l'avenir de l'Europe, tant par son contenu que par la communication qui devrait l'accompagner. On peut sans doute regretter qu'il n'intègre pas suffisamment à son contenu écologique la dimension sociale indispensable, s'inspirant en cela de l'encyclique récente du Pape François « Laudato si ». Mais il nous semble offrir l'opportunité d'un réel changement d'image de l'Europe auprès des peuples européens et être potentiellement une vraie source d'inspiration en même temps qu'un moteur économique et social majeur pour les prochaines décennies.

« Si, dans dix ans, nous n'avons pas réussi à donner une âme, une spiritualité à l'Europe, nous aurons perdu la partie » disait Jacques Delors, en avril 2013 à l'Institut Catholique de Paris. C'est bien l'enjeu aujourd'hui, nous semble-t-il, de la poursuite du projet européen. Nous avons clairement perçu dans notre voyage apprenant la force des valeurs européennes et leur incarnation dans le fonctionnement des institutions, malgré les tensions inhérentes à ce fonctionnement.

Construites au fil des siècles sur notre héritage grec et romain, sur les religions du bassin méditerranéen, christianisme, judaïsme et islam et sur les grands courants philosophiques des deux derniers siècles, ces valeurs humanistes, voire spirituelles, qui intègrent la dignité de la personne, l'attention aux plus vulnérables, le sens et le respect de la vie ont nourri la culture européenne et imprégné sa construction, ses institutions et son fonctionnement. L'Europe en est aujourd'hui héritière et garante. En ce début de vingt et unième siècle, il nous apparaît que ces valeurs sont une condition fondamentale de la poursuite du projet européen.

Leur rayonnement présente pour nous par ailleurs l'opportunité d'un nouveau mode d'influence de l'Europe dans le monde, au-delà de l'influence politique et économique que notre continent a longtemps eue mais qu'il n'a cessé de perdre depuis plusieurs décennies et qu'il ne regagnera pas.

Il nous a cependant semblé qu'il n'était pas suffisamment fait référence à ces valeurs dans la vision que nous avons perçue et le fonctionnement qui nous a été décrit et que, dans nombre de pays et, en particulier en France, cette

dimension fondamentale était peu partagée par la classe politique et donc peu visible pour les citoyens ordinaires. C'est pourtant pour nous un élément fondamental de la crédibilité actuelle et future de la construction européenne.

Madame la Présidente de la Commission européenne, Mesdames et Messieurs les chefs d'état des 27 nations européennes parties à l'Union, nous attendons de vous que vous portiez haut ces valeurs humanistes et spirituelles qui figurent dans les Traités européens et la Charte des Droits Fondamentaux, que vous y fassiez régulièrement référence dans votre communication avec nous, citoyens et citoyennes, qu'au-delà de vos égoïsmes nationaux, vous vous en inspiriez dans le fonctionnement quotidien de nos institutions communes et que, dans une vision de long terme, vous y intégriez le Pacte Vert transformé en une vision d'écologie intégrale inspirante, tant pour les peuples européens que pour le reste du monde.

Pour répondre aux défis de plus en plus difficiles du monde d'aujourd'hui, il est essentiel que notre communauté européenne conquiert, comme le disait également Jacques Delors « ce supplément d'âme et cet enracinement populaire sans lesquels toute aventure humaine est condamnée à l'échec ».



Le Conseil européen actuel

L'U.E. peut-elle être un bouclier contre les risques de la mondialisation ?

Par Mireille GAYET, Annie Zimmermann & Sylvain EHRET

Face aux risques de la mondialisation, l'U.E. est-elle en mesure de mettre en place une stratégie de protection ?

Mise à mal par la mondialisation, l'U.E. doit adopter une stratégie de protection et pour cela elle doit faire preuve de réactivité, d'inventivité et surtout d'unité pour affronter les dangers auxquels elle se trouve de plus en plus confrontée. En a-t-elle la capacité ?

La mise en place d'une politique commune se heurte à des freins inhérents au fonctionnement actuel, mais l'histoire de l'Union montre que ce sont les crises qui la conduisent à évoluer. Du fait de cette évolution, l'U.E. dispose aujourd'hui de ressorts qui peuvent servir de leviers pour l'élaboration de nouvelles politiques assurant sa protection dans un système mondial globalisé.

Les différents risques de la mondialisation

L'accélération des échanges de biens, de services et de personnes au niveau mondial constitue une opportunité pour tisser des liens entre les pays, les cultures et les personnes, et donc contribuer au développement et à la paix. Mais elle présente également des risques importants impactant le quotidien des citoyens.

Certains secteurs sont devenus dépendants des biens produits hors Europe. Dans le domaine de la santé, la crise COVID l'a révélé brutalement : les pays européens ont manqué dès le début 2020 de médicaments et de matériels médicaux. Ils ont dû faire appel aux fournisseurs hors U.E., Chine principalement. La production de vaccins en 2021 n'a fait que souligner ce manque d'autonomie dans un domaine crucial.

Par leur poids économique et financier, leur capacité d'influence, les firmes multinationales arrivent à s'affranchir des règles des États. On peut citer les GAFAs, géants du numérique qui exploitent les lacunes de la réglementation internationale pour s'affranchir de leurs obligations fiscales.

La dépendance financière constitue une autre menace : par exemple, la crise des subprimes en 2008 a généré une crise mondiale. D'autre part, la volatilité des capitaux étrangers, dont l'objectif est la rentabilité maximale, produit des effets de casse sociale (délocalisations, concurrence au sein d'un même groupe, dégradation des conditions de travail...).

Du point de vue culturel, on assiste à une hégémonie de certaines cultures (par exemple, américaine dans le cinéma), ce qui peut conduire à un appauvrissement culturel.

Internet, réseau ouvert d'autoroutes mondiales de l'information, reste sans réelle gouvernance mondiale, et constitue un terrain idéal pour des campagnes de désinformation et autres cyberattaques, mettant en danger l'économie et la sécurité.

Autre risque important, le terrorisme, combiné au phénomène migratoire, peut conduire à des attitudes extrêmes, et faire le nid du populisme.



Opération Thémis 2018 Frontex

Les freins à une politique de protection européenne

Le fonctionnement actuel de l'U.E., encadré par le traité de Lisbonne, se révèle par certains aspects être un frein pour l'élaboration de politiques communes. L'U.E. ne peut légiférer et adopter des actes contraignants que dans certains domaines.

La fiscalité, les questions budgétaires, la politique étrangère... sont les domaines où l'unanimité est requise ; certains états ont ainsi la capacité de bloquer les décisions, ce qui s'est produit pour le plan de relance avec la Pologne et la Hongrie, avant que ces deux pays ne retirent leur veto.

L'union monétaire reste partielle, huit pays de l'Union n'ayant toujours pas adopté l'euro. Malgré un effort important de la précédente commission, la convergence des politiques fiscales est quasi inexistante. Ce sujet a été qualifié de 'poison' par Fabienne Keller, députée européenne.

De nombreuses faiblesses au niveau politique internationale font ressentir un besoin de plus grande cohérence et d'unité des États pour bâtir une Europe politique : la politique migratoire divise profondément les pays, les diplomates européenne et des États peuvent présenter des incohérences entre elles. Et le positionnement géopolitique de l'U.E. est faible, en particulier vis-à-vis de la Chine.

Les ressorts actuels de l'U.E. pour une mise en place de politique de protection

Du fait de compétences exclusives: politique commerciale commune, union douanière, politique monétaire pour la zone Euro, règles du marché intérieur et accords internationaux, l'U.E. négocie, pour l'ensemble des États, les accords commerciaux avec les pays tiers. En raison du Brexit, la Grande-Bretagne doit renégocier seule ses accords commerciaux.

L'U.E., 1^{er} marché mondial et 1^{er} exportateur mondial représente un acteur incontournable sur la scène commerciale mondiale. On notera que l'union douanière et la politique agricole commune ont déjà fait leurs preuves.

Dernièrement, la taxe carbone aux frontières a été votée par le Parlement le 10/03/21; elle permettra de rééquilibrer la concurrence avec les productions européennes.

La zone Euro est devenue 2^{ème} puissance monétaire mondiale, bien qu'elle ne soit constituée que de 19 pays. D'autre part, la Banque Centrale (BCE) a le statut d'observateur au Fonds Monétaire International (FMI).



Le 21/07/2020, les chefs d'État et de gouvernement ont validé un plan de 750 Mds d'euros, intitulé "Next Generation EU"

Les institutions européennes ont acquis un savoir-faire juridique dans la production de normes et de règles qui facilite l'élaboration de nouvelles politiques.

Le fonctionnement des instances se fait par négociations permanentes, dans une culture bien ancrée du compromis.

La capacité d'évolution vers plus de communauté a permis des avancées notables ces dernières années :

- ✓ Une nouvelle stratégie globale pour la politique extérieure et la défense a vu le jour en 2016 .
- ✓ Le 'pacte vert européen' a été présenté par la Commission en vue de rendre l'U.E. neutre au niveau climatique en 2050 .
- ✓ Le plan de relance de 750 milliards a surpris par la rapidité avec laquelle les 27 chefs d'État se sont mis d'accord en juillet 2020. Il a été adopté à une large majorité (84 %) par le Parlement européen .
- ✓ Le pacte asile/migration en discussion, prévoit des partenariats avec les pays tiers mais tous n'y adhèrent pas.
- ✓ Le nouveau règlement de protection des données personnelles RGPD est le plus avancé au monde.
- ✓ Un effort considérable d'éducation a été mis en place avec le programme Erasmus qui se révèle très fructueux pour les jeunes européens (apprentis, étudiants).

L'Europe manifeste une certaine volonté et dispose d'outils pour mettre en place de nouvelles politiques, même si la tâche reste importante pour s'affirmer.

Un pays tout seul ne pèse pas lourd au niveau mondial, il est donc impératif d'agir à plusieurs. L'échelon européen est prometteur pour répondre aux défis de la mondialisation.

L'Union européenne avance au gré des crises en affirmant sa cohérence.

Partie d'un désir de paix, elle est devenue un acteur mondial majeur au niveau économique mais reste à la recherche d'un récit commun.

Gageons que la grande consultation citoyenne prévue en mai 2021 saura trouver un écho dans nos différents pays pour convaincre les européens sur la capacité de l'U.E. à répondre aux enjeux importants de notre époque.

« ..je veux surtout que l'Europe ait sa propre ligne de conduite. C'est une lourde responsabilité, qui implique de développer notre assertivité et nos forces. Dans un monde qui change, nous devons définir notre propre trajectoire. » (Ursula von der Leyen, les Echos, déc 2019)

De quelle Europe pouvons-nous rêver aujourd'hui ?

Par Christian de Chateaux, Annie Michel & Yvette Virenque

A-t-on des raisons d'être déçu par l'Europe telle que nous la percevons aujourd'hui ou au contraire sommes nous toujours partant pour la rendre plus attrayante et pour continuer la grande aventure ?

Avant de savoir si nous pouvons rêver d'une Europe qui nous enchantera demain, voici quelques fondamentaux de départ :

- de façon générale l'Europe est née de traités qui produisent avant tout du droit et les Institutions appliquent le droit. Elle s'appuie sur un pilier communautaire, moteur de l'UE que fait fonctionner la Commission et sur un pilier intergouvernemental avec le Conseil des Ministres et le Parlement Européen qui mettent en œuvre des politiques extérieure et de sécurité et de défense communes. Le Conseil n'a pas le savoir mais l'autorité politique.
- l'UE met en œuvre une démocratie de la minorité qui équilibre grands et petits pays. Le Parlement, laboratoire de la démocratie, représente les aspirations des citoyens mais est-ce que tout cela est vraiment démocratique ? A-t-on le sentiment d'une appartenance commune, existe-t-il une culture politique commune et un modèle européen de société ?

Ensuite, il faut comprendre le rôle que jouent nos eurodéputés à la lumière d'un nouveau pacte européen et à ce sujet le témoignage de Fabienne Keller eurodéputée est assez éclairant. Tout en fait se construit par coalitions au sein des groupes politiques qui ont un rôle très important. Il existe un réel rapport de force entre les États et l'Europe à l'exemple de la Hongrie qui ne connaît pour le moment que le rapport de forces.

Pour notre eurodéputée, les deux grands problèmes de l'Europe tournent autour de la fiscalité et des migrations : il existe bien un principe de solidarité mais cette solidarité n'est pas facile à décliner et est pleine de paradoxes mais quelle est la perception par les populations de ce qu'est la solidarité ?



Sessions plénières au Parlement européen

Jérôme Vignon nous a rappelé l'hypothèse de départ de Robert Schuman : « L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble mais elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ». On peut parler aujourd'hui d'une solidarité assurantielle qui doit prendre en compte les inégalités entre les membres (fonds structurels).

Au départ on ne savait pas comment aboutirait cette aventure dans laquelle les pays européens fondateurs se sont lancés et l'on se rend compte que le traité initial s'est amélioré tout au long de son parcours et souvent à l'occasion d'événements extérieurs ou de crises parce qu'il a fallu s'ajuster aux événements changeants et qu'à chaque étape on a progressé : fin de la Guerre froide, Maastricht, élargissement, et crise depuis 2005 jusqu'au Brexit. Le monde d'aujourd'hui est hostile à l'UE avec les positions de la Chine, des États-Unis et de la Russie.

Il faut une volonté politique d'aller plus loin et l'on attend beaucoup de la future présidence française. Aller vers une solidarité budgétaire européenne, une communauté européenne de défense ? Va-t-on vers un nouveau choc géopolitique et faut-il piloter par le biais de cette géopolitique ?

Après le Brexit et la disparition des deux camps de Paris et de Londres, la France et l'Allemagne vont permettre d'avancer au regard de la politique extérieure et de la défense européenne. La dynamique a changé et la gestion de crise est un élément important. 25 pays sur 27 participent à la coopération structurelle permanente.

L'Europe développe une boussole stratégique qui va s'appuyer sur une capacité d'agir seule, de se protéger soi-même, d'investir et de coopérer avec des partenaires. Il ne s'agit pas d'avoir une armée européenne mais de travailler tous ensemble sans avoir besoin de compter sur les autres. Voulons-nous aller jusqu'à une autonomie stratégique ? Le contenu de cette autonomie n'est pas contesté mais le terme d'autonomie est plus délicat.

Une stratégie globale, peut-être pas mais il faut un respect des divergences et des points d'équilibre et il semble qu'aujourd'hui nous allions dans la bonne direction.

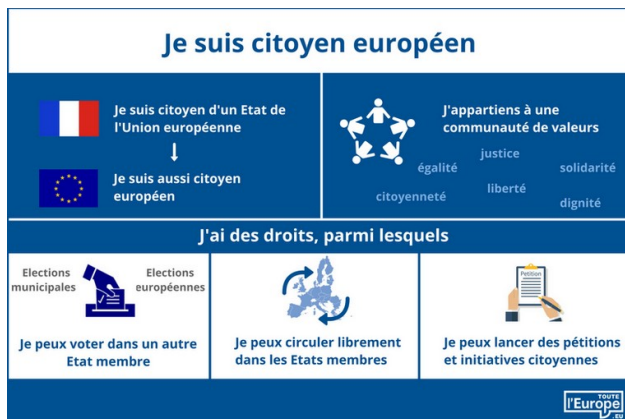
L'Europe a cependant beaucoup à faire avant d'arriver à ce que fait l'OTAN. Nous avons en particulier besoin d'une politique industrielle de défense et cela est en train de changer mais il faudra aller jusqu'à fermer des usines de défense trop nombreuses et passer par exemple de 10 à 4 dans le domaine du naval européen. C'est sans doute possible même si cela prendra du temps.

Sur le plan de la politique commerciale, les finalités ne sont pas idéologiques comme le pensent les français mais les 1ères motivations sont celle de la croissance dont 85%, dans les 10 ans, se fera hors UE, essentiellement en Asie. Il faut ensuite des produits moins chers et de meilleure qualité et des produits innovants et sophistiqués même si le coût de la protection sociale est élevé. Enfin il

faut aller vers une réduction de la pauvreté et des services moins élevés en coût.

Sur le plan de l'environnement, il faut une politique au service d'une croissance durable, verte et plus respectueuse de l'environnement : « Une Europe premier continent neutre pour le climat d'ici à 2050 » demande Ursula Von der Mayer qui estime que la baisse de 30% d'ici à 2030 n'est pas suffisante.

Le Green Deal aura une conséquence concrète dans la vie des gens mais il faut l'expliquer pour que l'on puisse avoir une bonne image de l'Europe. La politique européenne est plus facile à caricaturer qu'à expliquer.



Mais il reste vrai que chaque citoyen européen a son rôle à jouer pour s'assurer de la qualité de la vie que nous voulons avoir demain : nous sommes tous des utilisateurs. Pour cela il faut des objectifs qui parlent à chacun comme citoyen et il faut rétablir la confiance et catalyser l'énergie et s'en donner les moyens. On est sérieux et on y va. C'est la réconciliation de l'Europe avec ses citoyens.

Sur le plan du fonctionnement il est difficile de se mettre d'accord quand l'unanimité est exigée et le vote à la majorité devrait pouvoir s'imposer. L'écueil c'est la taille du pays et sa position pour une question qui lui semble vitale : migration et Hongrie par exemple. Le droit et la Cour de Justice de l'U.E. n'arrivent pas à résoudre la crise avec la Pologne qui est un État de droit et nous touchons là les limites du système mais cela ne doit pas empêcher l'Europe de continuer à avancer et de chercher une solution car l'UE est un club d'États et pas un État.

Le futur de l'Europe se dessine dans le Green Deal et l'Europe des projets, l'Europe de la santé et l'Europe des valeurs. Faut-il opposer une Europe politique à celle des valeurs ? Que fait-on avec la Chine partenaire économique mais dont les valeurs démocratiques ne sont pas les nôtres, mais nos valeurs sont-elles universelles ? Des choix douloureux sont à affronter et comment nous protéger ? De quelle Europe pouvons-nous rêver ?

- une connaissance de l'Europe par l'intérieur
- de vrais européens ouverts au bien commun des européens
- une évolution de chocs en crises et de crise en chocs qui continue à nous permettre d'avancer car on avance en marchant

Mais comment réenchanter l'Europe au niveau des citoyens qui restent sceptiques et ne font rien pour s'informer et toucher du doigt la réalité de ce qui a été déjà fait, des réelles avancées et d'un avenir à construire tous ensemble ?

On se sent européen quand on travaille avec des européens ... les jeunes, Erasmus. Pour construire l'Europe de demain associations, lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, le monde de l'éducation à la diffusion des connaissances sur l'Europe en partant d'un modèle pédagogique commun à l'ensemble des 27 pays, afin de faire jaillir dans le cœur de chaque enfant européen, les valeurs européennes à travers l'hymne européen. Rendons concret l'engagement à une construction européenne au plus près du citoyen et du vivre ensemble par l'élaboration de projets en commun.

Rapport d'étonnements

de Harriett et Christian Bougon

En introduction, d'une façon globale nous avons apprécié la qualité des interventions qui étaient claires et pédagogiques.

1 - Sur le plan historique

- ✓ L'Europe a beaucoup progressé depuis sa création. Il y a véritablement un espace d'échange, de créativité et d'action même si cela peut être amélioré. Cette évolution est tout de même un motif de joie et d'espérance.
- ✓ Sur l'entrée des pays de l'est nous avons vu qu'il y avait des progrès à faire pour améliorer les relations afin qu'elles soient plus égalitaires.

2- Sur le plan des institutions

Nous avons beaucoup appris sur le fonctionnement et sur les projets actuels.

On se parle entre pays, l'Europe est un espace de dialogue. Beaucoup d'aller retour dans la procédure de co-décision : Le triangle communautaire.

On a pu constater une grande implication des intervenants.

3- Les projets en cours :

Nous avons apprécié le pacte vert qui nous a surpris par son ampleur, même s'il reste insuffisant, il a le mérite d'exister.

Nous avons également été surpris par l'ampleur du budget européen qui se déploie dans de nombreux domaines.

L'intérêt de mutualiser la défense permettrait une meilleure organisation avec peut être une réduction de certains équipements existant dans plusieurs pays.

En conclusion, nous avons maintenant les outils pour mieux comprendre et expliquer autour de nous et dans les associations dans lesquelles nous œuvrons, ce qui concerne le fonctionnement et l'action de l'UE. Nous voyons également mieux les limites et les progrès qui restent à réaliser, mais il faut d'abord regarder le positif et la source d'espérance qu'elle représente.

de Françoise Bergot

La relative **jeunesse** des députés européens, surprise agréable !

Le nombre impressionnant de personnes élues ou non (journalistes, traducteurs...) qui travaillent dans ces structures.

Le sérieux, les **compétences** et les **convictions** des intervenants qui ont fait les exposés. Jamais l'air las ou fatigué ! et je pense que la plupart devaient être bénévoles ?

La méthode de travail basée sur le **consensus** visant à convaincre par le débat et non l'affrontement comme on le voit chez nous à la télévision. Cette méthode vise à **enclencher un processus de réflexion**, cela prend du temps mais cela permet à chacun s'il le faut d'évoluer.

Sensible à la remarque de Jérôme Vignon qui note que l'Europe évolue à chaque **choc géopolitique**. On l'a vu avec le resserrement de l'Europe avec le Covid et la mise sur pied d'un plan de relance.

Espérons qu'on arrivera à définir une politique migratoire claire et équitable mais les réticences sont fortes et nombreuses, hélas !



Le Berlaymont

de Marie-Thérèse Mangin

L'union Européenne... Une « entité » impressionnante que les membres de l'équipe des S.S.F. nous ont aidés à mieux connaître dans ses fondements, ses objectifs, son fonctionnement, au cours de trois passionnantes journées de voyage virtuel organisé par ses soins.

De jour en jour, croissait mon admiration pour l'ampleur de la tâche accomplie en dépit des difficultés inhérentes à un tel projet dont la complexité semble si grande : Parlement Européen, Conseil européen, Conseil de l'union Européenne, Cour des comptes européenne, Banque centrale européenne... L'invitation qui nous fut alors faite de « visiter », au préalable, les différents lieux où se traitaient les affaires, à Strasbourg et à Bruxelles fut une première approche très intéressante, très bien menée, assez impressionnante toutefois. Ce fut pour moi un point d'appui éclairant pour la Présentation magistrale qu'en fit Mr. Jérôme Vignon à l'ouverture de la Session.

Le rappel du rôle important assumé par Jacques Delors a fait revivre en moi une période où l'on osait alors lancer de tels défis sans soulever, dans l'immédiat, de vives contestations qui brisent les élans novateurs.

La période consacrée au Budget européen m'a particulièrement intéressée. Mr. Petr Mooz, Senior Expert à la Direction Générale du Budget, en a fait une présentation forte : budget « d'investissement » qui, de ce fait, diffère des budgets nationaux. Nous en avons appris ses particularités : Intervenir face à des défis mondiaux tels que Terrorisme, Crise migratoire, Pandémies, etc. Pour l'avenir, l'intégration sociale des minorités, la transformation numérique, parmi d'autres, et surtout « le Plan de relance pour l'Europe » montrent à quel point ces aspects mettent en évidence l'énorme soutien offert aux nations européennes – le tout enraciné dans de solides valeurs, dans la transparence.

J'ai beaucoup appris durant ces trois journées ; la qualité des conférenciers qui ont pu intervenir de manière continue, grâce à la parfaite organisation des responsables S.S.F, a renforcé une meilleure compréhension des arcanes des Institutions Européennes. La disponibilité cordiale des personnes aux divers pôles S.S.F mérite aussi une mention très particulière. Avec l'expression de ma profonde gratitude.

ÉTONNEMENTS D'UN VIEUX ROUTIER¹

Par Jérôme Vignon

J'ai beau fréquenter depuis longtemps les institutions européennes, je ne me lasse pas cependant de découvrir à leur contact des éléments nouveaux, une façon renouvelée d'aborder la question de ce qui unit et unira les Européens. Une des causes de cette re-découverte permanente tient à ce que le processus d'intégration européenne est adaptatif. C'est ce qui ressortait de l'échange passionnant avec Luuk van Middelaar dans sa relecture des 10 dernières années au prisme d'une gestion permanente de la crise mettant en lumière un nouvel acteur politique : le Conseil européen comme « chef d'État collectif ».

Si je devais choisir un motif principal d'étonnement, ce serait le caractère stratégique de l'axe du « pacte vert » ou green deal, choisi par la Commission Van der Leyen pour orienter l'ensemble des politiques du vaste clavier de compétences dont dispose l'UE. On voit ici la Commission user de tout le poids que lui donne le « monopole de l'initiative » pour imposer un programme global de réformes à deux étages : un ensemble de propositions à caractère contraignant pour 2030 et des orientations de plus long terme jusqu'en 2050. Cette détermination et cette globalité étaient bien perceptibles dans la présentation de Fulvia Raffaelli. A travers elle nous avons bien compris qu'il s'agissait de répondre à l'attente exprimée dans les urnes lors des élections européennes. Ayant vécu l'épisode de la relance par « l'espace économique et social européen de 1992 » avec Jacques Delors, je pressens que quelque chose d'au moins aussi conséquent est en train d'imprimer son cours à l'orientation du marché intérieur et des relations commerciales extérieures de l'UE.

D'une autre nature est l'impression que m'ont faites les deux exposés des représentants du Parlement européen, Marc Vallayes et Fabienne Keller. Il s'agit d'un parlement tout neuf qui vient d'être largement renouvelé en 2019 et dont l'activité a été obérée par la pandémie. On aurait pu craindre que l'accroissement du poids des deux partis souverainistes et nationalistes aurait troublé le jeu. Manifestement il n'en est rien car on ne peut peser dans le PE et y remporter des victoires que si l'on joue « positif », c'est-à-dire si l'on fait avancer les règles et les programmes qui font progresser le bien commun européen. Sous la pression d'une contrainte de temps (rythmé par les sessions plénières et le travail en commission dans le cadre d'un programme concerté entre les trois institutions), les parlementaires qui s'engagent en tant que rapporteurs rentrent obligatoirement dans un jeu de négociations où les compromis se cherchent à deux niveaux : entre les points de vue partisans, entre les cultures nationales. Cela fait rêver lorsqu'on vit selon une

culture politique française marquées par le conflit et l'arbitrage en position de force.

La rançon de ce travail de dentelle au sein du PE et entre les institutions, est sa complexité et donc son manque d'intelligibilité. Plusieurs intervenants sont parvenus à simplifier les choses pour les ramener à l'essentiel. Pourtant, nos questions sur le fil de discussion ont beaucoup porté à juste titre sur la communication. Nous manifestions l'étonnement de ce qu'un travail collectif, d'essence plurinationale et interculturelle, avec des enjeux souvent importants, demeure si ignoré de nos compatriotes. Plus que jamais il m'est apparu que ce déficit ne provient pas de l'insuffisance des budgets de communication des institutions, ni même de l'absence d'intérêt de la part de nos médias. Il s'agit d'un déficit du fonctionnement des institutions. Elles devraient obliger les députés européens élus au suffrage universel à venir s'expliquer devant leurs électeurs nationaux sur les résultats qu'ils ont obtenus, sur les difficultés et oppositions rencontrées, afin de mettre en scène politiquement et publiquement le débat entre Européens. Il n'est pas normal que les combats parfois féroces à Bruxelles et à Strasbourg n'aient pas d'échos sur la scène nationale. Voilà une question qui pourrait être soulevée lors de la grande consultation prochaine sur l'avenir de l'Europe.

Ouvrons le capot de l'UE

Pilier communautaire ou Premier pilier	Pilier intergouvernemental ou second pilier
Les politiques historiques : grand marché, PAC, monnaie unique, concurrence, commerce extérieur, recherche, environnement, cohésion économique et sociale, aide au développement, transport, politique sociale, santé, aide humanitaire, culture, éducation...	La politique extérieure commune : coopérations régionales, politiques du voisinage, institutions multilatérales, droits de l'homme
Les affaires intérieures et judiciaires (ex troisième pilier) qui comporte la politique intégrée de gestion des frontières extérieures, l'immigration et l'asile, la coopération policière, la coopération judiciaire, la lutte contre le racisme et la xénophobie...	Les politiques communes de sécurité et de défense : Analyse stratégique commune (ex boussole stratégique) Coordination pour le maintien de la paix, coordination capacitaire dans le domaine de l'armée, interventions militaires extérieures coordonnées



Enfin j'aimerais partager un dernier sentiment réconfortant qui touche à l'influence de la France dans le « concert européen ». Elle était palpable me semble-t-il en arrière-plan de plusieurs interventions et pas seulement celles de la Représentation permanente. Nous avons entendu reconnaître le travail remarquable accompli par Michel Barnier pour garder la cohérence des 27 lors des négociations du Brexit. La fougue et la compétence de Thierry Breton se lisaient derrière l'intervention de Fulvia Raffaelli. Mais peut être le plus touchant venait il des interventions du Tchèque Petr Moos évoquant la trace de l'élan donné par Jacques Delors qu'il n'a pas connu ou du Hollandais Jean-Pierre Van Aubel relevant l'influence motrice de la France pour faire vivre l'idée neuve d'autonomie stratégique européenne. Gardons-en tête cette image d'une France d'autant mieux reconnue pour sa dimension visionnaire qu'elle l'exerce avec modestie.

¹ Contribution à l'exercice d'évaluation du 4^{ème} voyage apprenant organisé par les SSFR pour découvrir les institutions européennes à Bruxelles.

PROGRAMME

Mardi, 16 mars 2021

13h20 - 16h45 Introduction au Voyage, les Institutions, le Parlement Européen

- Introduction par **Guy Gallic**
- Présentation des institutions de l'Union européenne, ses relations avec les États-membre, par **Jérôme Vignon**, président d'honneur des Semaines Sociales de France
- Le rôle du Parlement Européen et visite virtuelle de l'hémicycle par **Marc Vallayes** (Conférencier, administrateur de visites)
- Rencontre et échange avec **Fabienne Keller**, Eurodéputé

17h00 - 18h00 Histoire de l'Union Européenne, La Commission gardienne des traités

- Présentation des institutions de l'Union européenne et ses relations avec les États-membre (suite) - Histoire contemporaine de l'Europe : de l'appel de Schuman (1950) au Traité de Lisbonne (2009) par **Jérôme Vignon**

18h00 - 18h30 travail de reportage, lancement officiel par **Bernard Clergeat**

Mercredi, 17 mars 2021

13h10 Échanges sur la journée d' la veille, présentation du programme du jour

13h45 - 19h00 La Commission Européenne

- Ouverture de la visite par **Ewa Krzemień**, coordinatrice du programme du Centre de visites de la Commission Européenne à Bruxelles
- Introduction par **Guy Gallic**
- Budget Européen : élaboration, décision, exécution - Le Plan de relance pour l'Europe - La cohésion territoriale avec **Petr Mooz**, Senior Expert à la Direction Générale du Budget
- Pacte Vert européen : politique industrielle, marché intérieur au service d'une croissance durable avec **Fulvia Raffaelli**, chef d'unité à la Direction Générale du Marché Intérieur, de l'Industrie, de l'Entrepreneuriat et des PME

- la politique Commerciale : le marché unique, un marché convoité par d'autres pays, politiques commerciales de l'Union Européenne vis-à-vis des États-Unis, de la Chine et du Royaume-Uni avec **Martin Pouliot** (Conseiller, Commerce International – Représentation de la Commission Européenne en France)
- Politique extérieure et défense européenne : quelle autonomie stratégique ? et quels moyens ? relations avec l'OTAN ? par **Jean-Pierre Van Aubel**, Expert en politique et stratégie de défense à l'institution EEAS (Service Européen pour l'Action Extérieure)

Jeudi 18 mars 2021

13h10 Échanges sur la journée d' la veille, présentation du programme du jour

13h45 - 15h00 le Conseil de l'Union Européenne

- Introduction au Conseil Européen et au Conseil de l'Union Européenne - Politique migratoire et d'asile de l'Union Européenne par **Mario Capato**, Administrateur politique, Direction générale Justice et affaires intérieures – JAI, Secrétariat général du Conseil de l'Union Européenne

15h00 - 16h15 Représentation permanente de la France auprès de l'Union Européenne

- Présentation de la Représentation permanente par le **service de presse** ;
- Échange sur le Brexit avec **Ludovic Butel**, Conseiller diplomatique
- Échange avec **Timotée Truelle**, Conseiller Mertens et coordination COREPER (COMité des Représentants PERmanents) et Conseiller Marché Intérieur

16h15 - 18h30 Avenir de l'Europe et conclusions générales

- Entretien avec **Luuk van Middelaar** Ancien conseiller de Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen (2009-2014), sur l'avenir de l'UE animé par **Jérôme Vignon** ;
- Conclusions générales : première évaluation par les participants et suites possibles avec **Jérôme Vignon** ;
- Planning des groupes de travail par **Bernard Clergeat**

Quelques réactions des apprenants...

L'enthousiasme et la foi en l'Europe des fonctionnaires, des experts et de parlementaires français leur détermination à réussir l'Union Européenne partagée par leurs homologues des autres pays membres. Il y a encore une Europe convaincue de ses valeurs, vivante et active. ♣ J'ai apprécié qu'on aborde également sans tabou les forces et faiblesses de l'UE, et les défis présents et à venir. Les interventions étaient de grande qualité et les échanges étaient très riches. ♣ Ces 3 jours m'ont donné l'envie de plus m'investir sur l'actualité européenne, et d'aborder une phase active de militantisme européen, pourquoi pas lors de la consultation à venir. ♣ En premier une remise à jour de mes connaissances sur l'Europe; en deux rien n'est gagné l'Europe est toujours en construction, et trois acquisition d'éléments d'informations pour agir en tant citoyenne européenne dans ma vie au quotidien. ♣ La conviction que les instances européennes travaillent et cherchent à le faire le plus consensuellement possible en respectant au mieux les opinions et sensibilités de chacun des États-membres. La notion de "chef d'État collectif" m'a beaucoup interpellée. J'en retire une remise en cause personnelle et du fonctionnement des associations dans lesquelles je suis engagée. ♣ Depuis longtemps je suis persuadé de l'importance de ce pari européen et je pense pouvoir mieux partager mes convictions et inviter les personnes que je rencontre dans mon travail pastoral, dans les mouvements de laïcs que j'accompagne à davantage se sentir concernés par les enjeux de l'Europe et à mieux les comprendre. ♣ Une réaffirmation forte de ma double appartenance citoyenne française et européenne. Une fierté. Un aiguillon fort pour accueillir et entendre la diversité des façons et concevoir des propositions de façon rassembleuses sur des points précis. En même temps la désolation du peu d'écho sur l'U.E. dans le quotidien des médias. ♣ Un regard plus positif sur l'Union Européenne et sur les différents acteurs qui l'animent. L'envie d'en savoir davantage, d'approfondir cette découverte et de suivre son évolution, d'être réenchântée par l'Europe et de pouvoir partager cet enchantement avec mon environnement personnel, familial, universitaire et associatif indifférent à l'Europe ou souvent critique et négatif par manque d'information. ♣ J'ai aussi bien apprécié la rencontre avec des fonctionnaires et acteurs politiques européens de différents pays de l'UE. Cela rend concret et humain cet aspect européen et montre bien le sentiment européen de ces personnes œuvrant à la construction européenne, contribuant à faire du rêve européen une réalité. ♣ L'importance pour l'U.E. d'être née finalement d'un choc de la réalité auquel les "fondateurs" ont réagi avec comme boussole le "plus jamais" ça et le "vouloir vivre ensemble". Importance donc de la lucidité, de l'écoute, de l'observation pour mener une action plus que l'application d'une méthode rationnelle élaborée dans le silence d'un bureau. ♣ J'ai été d'abord étonné, puis convaincu et assez admiratif de l'efficacité sur le moyen et long terme des choix profondément démocratiques faits pour les institutions et leur modes de fonctionnement et de la coexistence de ces valeurs démocratiques et du principe de réalité devant les situations bloquées. Cela tient presque du miracle mais l'Europe « marche » et avance depuis plus de 50 ans ! ♣ une interrogation sur nos valeurs ouest-européennes et leur dimension universelle. Sont elles vraiment universelles ? Comment prendre en compte des valeurs parfois différentes issues de civilisations et d'histoires qui ne sont pas les nôtres ? ♣ Une question sur l'implication des églises dans le projet européen. Apparemment, les divisions européennes se retrouvent entre les églises ce qui paraît pour le moins "anormal" au regard des valeurs chrétiennes qui devraient les animer ensemble.

Merci à tous pour la réussite de ce premier voyage apprenant virtuel et plus particulièrement :

- aux institutions européennes et à la représentation permanente française qui nous ont accueilli par vidéoconférence !
- aux intervenants pour leur courtoisie, leur enthousiasme, leur disponibilité, pour la richesse et la qualité de leurs apports qui nous ont permis de découvrir le cœur des institutions européennes !
- aux participants du voyage pour leur curiosité bienveillante, leur forte implication à poser des questions avant et pendant ce voyage virtuel, leur participation active à la rédaction de ce journal de voyage !
- aux animateurs pour la qualité de la préparation et l'organisation simple et efficace, respectueuse de chacun avec une mention particulière au « vieux routier » Jérôme Vignon !